

20 HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 26, Route de Champs
19270 USSAC

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 30 JANVIER 2024

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Albano Armindo DE OLIVEIRA,
demeurant 835, Route de Fournarias, 19360 COSNAC,

Madame Stéphanie DE OLIVEIRA,
demeurant 26, Route des Champs, 19270 USSAC,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 20 HOLDING au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 26, Route de Champs, 19270 USSAC, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 30 JANVIER 2024,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Albano Armindo DE OLIVEIRA,
demeurant 835, Route de Fournarias, 19360 COSNAC,

Madame Stéphanie DE OLIVEIRA,
demeurant 26, Route des Champs, 19270 USSAC,

Monsieur Albano Armindo DE OLIVEIRA et Madame Stéphanie DE OLIVEIRA disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

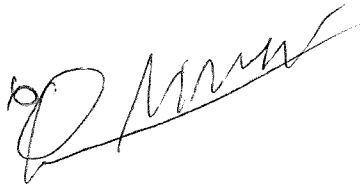
Monsieur Albano Armindo DE OLIVEIRA et Madame Stéphanie DE OLIVEIRA acceptent les fonctions de cogérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Albano Armindo DE OLIVEIRA et Madame Stéphanie DE OLIVEIRA auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à USSAC
Le 30 janvier 2024

Albano Armindo DE OLIVEIRA
(Bon pour acceptation des fonctions de cogérant)

Handwritten signature of Albano Armindo DE OLIVEIRA in black ink, written in a cursive style.

Stéphanie DE OLIVEIRA
(Bon pour acceptation des fonctions de cogérante)

Handwritten signature of Stéphanie DE OLIVEIRA in black ink, written in a cursive style.